

Risques industriels et territoires : quelle(s) instance(s) de participation citoyenne ?

PARTIE 1 P.5

Une nouvelle instance citoyenne
pour la Métropole Rouen Normandie

PARTIE 2 P.21

Un regard international sur
la participation citoyenne

SOMMAIRE

PARTIE 1 : UNE NOUVELLE INSTANCE CITOYENNE POUR LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

- 06 Une étude sociologique pour comprendre les besoins des populations
- 09 Résultats de l'étude : les grandes tendances
- 12 « Il faut que toutes les parties prenantes apprennent à "parler vrai" », interview du sociologue Pierre Lénéel
- 15 La sensibilisation du grand public : retour sur les « Journées de la culture du risque »
- 16 « Dessiner les contours d'une instance de dialogue efficace et pérenne à Rouen », interview de Charlotte Goujon, vice-présidente de la Métropole Rouen Normandie

PARTIE 2 : UN REGARD INTERNATIONAL SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

- 22 Zoom sur quatre territoires en France et à l'étranger concernés par les risques industriels
- 27 Décryptage des difficultés et réussites d'instances citoyennes

© ICSI 2023

Directeur de la publication : Ivan Boissières •
Écriture : Ximena Tromben • Coordination :
Clotilde Gagey • Conception graphique et mise en
page : Arekusu • Photos et illustrations : Istock,
Shutterstock. Impression : Delort

ÉDITO

“ Peut-on se préparer à un accident ? Comment sensibiliser la population aux risques industriels ? Comment améliorer la cohabitation entre industriels, collectivités et riverains ? Comment enfin dessiner un territoire résilient après une catastrophe ? Des questions complexes et difficiles sur lesquelles travaille l'icsi avec l'un de ses membres : la Métropole Rouen Normandie.

Les habitants ainsi que le tissu économique et politique rouennais ont été durablement marqués par l'accident de Lubrizol et de Normandie Logistique le 26 septembre 2019. Fin 2022, le territoire de la métropole compte 12 sites Seveso seuil haut et une grande diversité d'autres sites industriels.

Pour mieux informer les citoyens, les associer à la réflexion et travailler à la sensibilisation du grand public, il est essentiel d'amener toutes les parties prenantes à une culture de sécurité partagée. C'est pourquoi la Métropole Rouen Normandie, en partenariat avec l'icsi, a décidé de lancer une enquête sur les attentes citoyennes et la perception locale des risques industriels.

Ce dossier de l'icsi revient sur les origines et les enjeux de cette étude sociologique, qui vise à créer une instance pérenne de discussion entre tous les acteurs : habitants, élus, institutionnels et industriels. Il donne également les grandes tendances et les chiffres clés qui ont résulté de cette étude.

Enfin, un regard international éclairé est donné sur la participation citoyenne face aux risques industriels, fruit des échanges entre experts internationaux lors de la table ronde scientifique, organisée le 13 octobre 2022, par la Foncsi, l'icsi et la Métropole Rouen Normandie lors des « Journées de la culture du risque ».





PARTIE 1

Une nouvelle instance citoyenne pour la Métropole Rouen Normandie

À la suite des incendies de l'usine Lubrizol, classée Seveso seuil haut, et de l'entrepôt de Normandie Logistique du 26 septembre 2019, la question de la participation citoyenne et de la culture de la sécurité industrielle est devenue centrale. La Métropole Rouen Normandie a demandé à l'Institut pour une culture de sécurité industrielle (Icsi) de l'accompagner dans l'élaboration de sa feuille de route sur les risques industriels et la création d'une nouvelle instance de participation citoyenne dans un moment plus apaisé. Avec pour double objectif de renforcer la culture de sécurité et de retisser les liens mis à mal entre les différentes parties prenantes : industriels, citoyens, collectivités et État.

Même si les incendies, au cours desquels ont brûlé 9 500 tonnes de produits chimiques, n'ont fait aucun mort ni blessé direct, cet événement a marqué les mémoires pour longtemps. Certains habitants restent traumatisés, d'autres sont toujours en colère ou a minima méfiants. Entre accords et désaccords, points de convergence et de tension, plusieurs visions s'affrontent. Il est crucial de mettre en place un espace de dialogue entre toutes les parties prenantes pour devenir résilients face au risque industriel et créer une véritable culture de la sécurité industrielle au sein du territoire.

Une étude sociologique pour comprendre les besoins des populations

Marqué par une histoire et une présence industrielles fortes, le territoire rouennais doit encore assimiler la culture de la sécurité industrielle. Afin de retrouver un dialogue apaisé après l'accident de Lubrizol et de Normandie Logistique, la Métropole Rouen Normandie a décidé de lancer une étude sociologique préalable à la création d'une instance de participation citoyenne. Explications.



La Métropole Rouen Normandie est partie d'un premier constat : **le défaut de préparation des populations à l'accident, sachant que le risque zéro n'existe pas.** La consigne en cas de nuage toxique est de rester à l'abri dans un bâtiment confiné. Lors des incendies de Lubrizol et de Normandie Logistique, survenus en pleine nuit, « les gens, réveillés par les explosions, n'ont pas compris ce qu'il se passait faute de consignes et d'informations, ils se sont retrouvés dans un état de sidération. Certains se sont rapprochés à pied du nuage, d'autres ont fui la métropole en voiture. Ces comportements inadaptés, qui surexposent au risque toxique et auraient pu rendre plus difficiles les opérations de secours, sont dus à une méconnaissance, à une impréparation à gérer

psychologiquement un accident industriel pour avoir les bons réflexes », souligne Marc Sénant, responsable savoir-faire & méthodes à l'Icsi. Le deuxième constat de la Métropole Rouen Normandie porte sur **une certaine méfiance, voire défiance des citoyens envers les industriels et les pouvoirs publics.**

UN LONG TRAVAIL PRÉPARATOIRE

Face à ces constats, la Métropole Rouen Normandie a décidé de travailler, en partenariat avec l'Icsi, à la constitution d'une nouvelle instance de participation afin d'associer concrètement les citoyens aux enjeux de la sécurité industrielle. Pour comprendre les attentes spécifiques de la population et les perceptions

locales des risques industriels, **le lancement d'une étude sociologique a été jugé comme un prérequis indispensable.** La première étape a consisté à réaliser une synthèse des études portant sur la culture de sécurité dans la métropole menées un an avant et peu de temps après l'incendie de Lubrizol par Éric Daudé, enseignant-chercheur de l'Université de Rouen Normandie, laboratoriste IDEES, et Delphine Grancher, ingénieure de recherche au CNRS, avec l'aide de la métropole. « Cela nous a permis de gagner du temps et d'identifier des questions prioritaires pour le questionnaire de l'étude qualitative. Avec le sociologue Pierre Lénéel, qui pilotait cette partie de l'étude, nous avons ensuite enrichi le questionnaire. En parallèle, nous avons sélectionné quatre communes, à savoir : Bois-Guillaume, Grand Quevilly, Elbeuf et Duclair. Cette

sélection a été réalisée notamment en fonction de leur éloignement par rapport aux sites et de la diversité sociologique des répondants potentiels », détaille Marc Sénant.

DES ENTRETIENS QUALITATIFS COMPLÉTÉS PAR UNE ENQUÊTE QUANTITATIVE

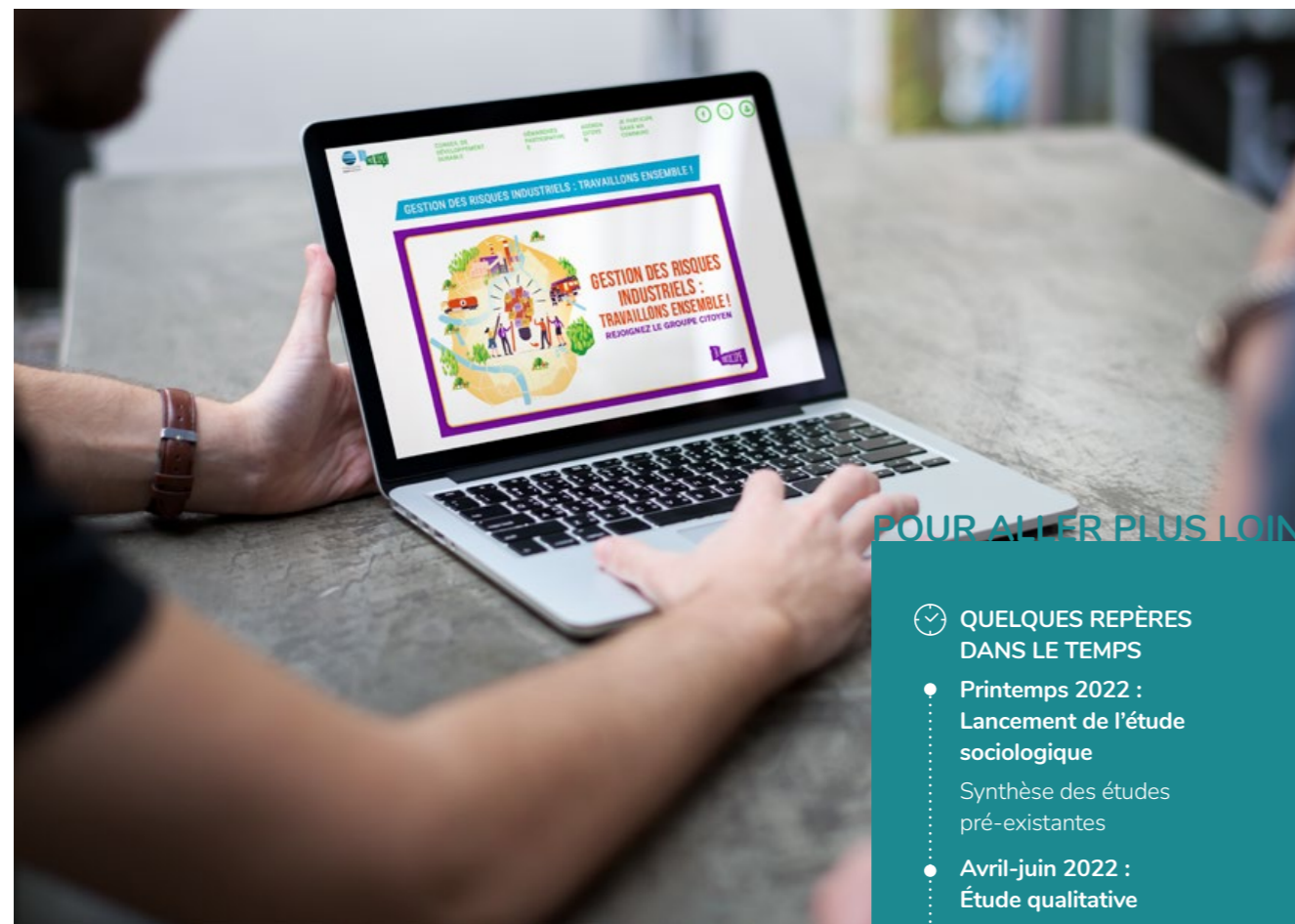
Le sociologue Pierre Lénéel est ensuite allé à la rencontre des habitants de ces quatre communes sur plusieurs jours durant les mois d'avril, mai et juin 2022. Marc Sénant l'a aidé pour les entretiens réalisés sur Bois-Guillaume et Grand Quevilly. « Nous avons reçu un accueil très chaleureux des populations. La durée moyenne des entretiens était supérieure à 25 minutes, certains ont duré une heure, voire davantage », indique Marc Sénant. Plus de 90 entretiens ont ainsi été réalisés.

Ces échanges ont été très riches en enseignements, et parfois en révélations surprenantes :



« Un riverain qui habite à 80 mètres de Lubrizol m'a par exemple précisé qu'il avait été réveillé à 5 heures du matin par sa femme. Elle venait de recevoir un SMS d'une amie vivant au Japon qui avait appris avant eux qu'il se passait quelque chose. »

Marc Sénant, responsable savoir-faire & méthodes à l'Icsi



POUR ALLER PLUS LOIN

🕒 QUELQUES REPÈRES DANS LE TEMPS

- **Printemps 2022 :**
Lancement de l'étude sociologique

Synthèse des études pré-existantes

- **Avril-juin 2022 :**
Étude qualitative

Entretiens individuels à Bois-Guillaume, Grand Quevilly, Elbeuf et Duclair

- **Juin-juillet 2022 :**
Étude quantitative

Mise en ligne du questionnaire sur la plateforme « Je participe ! »

- **30 septembre 2022 :**
Restitution finale

📄 LES SUJETS ABORDÉS

- Les perceptions des risques et des nuisances
- Les attentes en matière d'information
- Les propositions d'activités autour de la thématique
- Les modalités et contenu d'une instance de dialogue
- L'intérêt personnel et les informations personnelles

DES ENTRETIENS ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MENÉS AUPRÈS D'ASSOCIATIONS, D'ÉLUS ET D'INDUSTRIELS

« L'objectif de cette étude qualitative était d'identifier des tendances afin d'élaborer l'enquête quantitative. Avec Pierre Lénel, nous avons organisé plusieurs réunions de travail avec Éric Daudé et Delphine Grancher, qui étaient chargés de cette troisième phase de l'enquête », précise Marc Sénant. Le questionnaire de l'enquête quantitative, comprenant 25 questions, a ensuite été mis en ligne, du 16 juin au 17 juillet 2022, par la Métropole Rouen Normandie sur la plateforme de démocratie participative locale « Je participe ! », destinée aux

habitants des 71 communes du territoire. Ces questions ont porté sur les perceptions des risques et des nuisances, les attentes en matière d'information, les propositions d'activités autour de la thématique, les modalités et contenu d'une instance de dialogue, l'intérêt personnel et les informations personnelles. « Pas moins de 440 personnes se sont connectées à la plateforme pour répondre au questionnaire », souligne Marc Sénant. Les rapports de l'étude qualitative et de l'enquête quantitative ont ensuite été transmis à la Métropole Rouen Normandie. Enfin, un comité de pilotage de restitution finale s'est tenu le 30 septembre 2022, qui a donné lieu à deux heures d'échange avec les acteurs du projet.

Résultats de l'étude : les grandes tendances

Quelles sont les attentes de la population après l'accident de Lubrizol ? Quels sont les besoins des riverains en matière d'information et de formation ? Comment voient-ils l'instance citoyenne ? Autant de questions auxquelles l'étude sociologique, à la fois qualitative et quantitative, lancée au printemps 2022 visait à répondre. Retour sur les grandes tendances qui se dégagent de cette étude.

« Un point encourageant qui mérite d'être relevé, c'est le taux de complétion du questionnaire de l'enquête sociologique quantitative. Il est de 100 % ! Cela signifie que l'ensemble des répondants ont répondu aux vingt-cinq questions, certains ont même ajouté des commentaires. Cela montre une forte implication », souligne Marc Sénant, responsable savoir-faire & méthodes à l'Icsi.

UNE DEMANDE DE CONNAISSANCE PRATIQUE

Un des points révélateurs de l'étude sociologique est la demande de formation sur les consignes de sécurité. Une étude datant de 2018 indiquait déjà que 60 % des personnes ne connaissaient pas ces consignes. Ils étaient 57 % selon une autre étude menée juste après Lubrizol. Aujourd'hui, un tiers des riverains demande une connaissance pratique sur les comportements à adopter en cas d'accident. « Les outils d'information, comme les plaquettes ou le document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim),

ne touchent pas leur cible. Il faut repenser la communication sur les consignes de sécurité. Il y a un réel besoin de montée en compétences. Les gens se posent des questions très concrètes et ils n'ont pas les réponses. Peu d'entre eux savent par exemple qu'un confinement en cas de nuage toxique implique de scotcher portes et fenêtres. On sait que l'être humain retient 10 % de ce qu'il lit mais 90 % de ce qu'il expérimente. Des ateliers pratiques avec des appartements témoins ou un camion ambulant avec un châssis de fenêtre où les riverains seraient amenés à colmater les entrées d'air permettraient de favoriser l'ancrage mémoriel », observe Marc Sénant. Il s'agit de sujets complexes et anxiogènes, les actions avec une dimension psychologique ou cognitive ont plus d'impact. « Si l'on demande à un riverain de placer une petite maison rouge, comme celles du

Un des points révélateurs de l'étude sociologique est la demande de formation sur les consignes de sécurité.



Monopoly, symbolisant sa propre maison, sur une cartographie des zones d'accidents industriels, il aura une meilleure perception du risque, qui est le préalable à toute mobilisation du comportement », poursuit Marc Sénant.

UNE DEMANDE D'INFORMATION RÉGULIÈRE ET SYSTÉMATIQUE

Pour entretenir la culture de la sécurité industrielle, les répondants souhaiteraient davantage d'information, plus régulièrement et tout au long de l'année. « 50 % des répondants estiment ne pas être suffisamment informés, ce qui se traduit par une demande accrue d'information pour 98 % des participants ! Les riverains veulent bien sûr être informés en cas d'accident mais aussi en cas de nuisances, telles que des odeurs ou des bruits. Ils nous ont beaucoup parlé des nuisances parce que cela fait partie de leur quotidien. Ils souhaitent de la transparence », souligne Marc Sénant.

VERS UN DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE À DOUBLE DÉTENTE

L'étude sociologique a confirmé que la population accueillerait favorablement une instance d'échange et de dialogue entre toutes les parties prenantes. Cela permet de dépasser les idées reçues, les tensions éventuelles et de s'inscrire dans une logique d'échanges apaisés et constructifs. Les riverains souhaitent des réunions trimestrielles sous format hybride, à la fois en présentiel et en visioconférence. Certains seraient prêts à s'engager pour un an (40 %) ou deux (20 %), voire cinq ans (20 %). « Nous préconisons

L'étude sociologique a confirmé que la population accueillerait favorablement une instance d'échange et de dialogue entre toutes les parties prenantes.



que cette instance comprenne une trentaine de personnes, dont 50 % de citoyens », indique Marc Sénant. Il faut que les parties prenantes réapprennent à se connaître, à dialoguer. Pour apporter un gage de confiance, l'animation devrait être confiée à un tiers médiateur qui ne soit pas issu du territoire et qui serait le garant de la répartition du temps de parole, etc. Le dispositif de concertation pourrait proposer, coordonner et suivre un plan d'actions d'acculturation progressive,

avec des initiatives très variées comme des visites de sites industriels, des conférences, des formations « nez », des serious games comme Riskopolis®, des

ateliers ou de la réalité virtuelle. « Lors des dernières "Journées de la culture du risque" organisées par la Métropole Rouen Normandie du 12 au 16 octobre 2022, les enfants se sont rués sur le stand de réalité virtuelle. Nous avons pu plus facilement engager la discussion avec eux sur les risques à la maison, etc. Le dispositif de participation citoyenne pourra d'ailleurs à terme adopter une approche multirisque, le risque industriel étant une dimension au sein des aléas auxquels la Métropole Rouen Normandie peut être confrontée », précise Marc Sénant.

ADAPTER LES ACTIONS AU PUBLIC CIBLE

L'étude a permis de cartographier des attentes qui varient selon les zones géographiques. « C'est une véritable boussole qui va permettre de personnaliser les actions en fonction des publics-cibles, d'informer les

populations sur ce qui les intéresse et les implique vraiment », souligne Marc Sénant. Par exemple, les habitants de Rouen, de Bois-Guillaume et de Mont Saint-Aignan, qui ont été impactés par le nuage de fumée, sont prioritairement intéressés par les effets sanitaires, la préparation à l'accident et les enjeux environnementaux.

MOBILISER SUR LA DURÉE

Un des principaux défis va consister à mobiliser la population dans la durée. « Pour cela, il faut que tous les acteurs jouent le jeu, éviter les informations descendantes et trop techniques, créer des moments conviviaux, réussir à toucher les gens, réaliser des analyses sanitaires et anticiper le renouvellement des participants », conclut Marc Sénant.

CHIFFRES CLÉS

- 90 entretiens réalisés pour l'étude sociologique qualitative.
- 440 réponses au questionnaire en ligne de l'enquête quantitative sur la plateforme « Je participe ! ».
- 98 % des répondants demandent plus d'information préventive.
- 50 % des répondants souhaitent une information plus régulière.
- 60 % des répondants souhaiteraient une instance citoyenne qui se réunisse à un rythme trimestriel.
- 70 % des répondants souhaitent que les industriels y participent.

POUR ALLER PLUS LOIN

Communiqué de Presse

Métropole Rouen Normandie, publié le 28 novembre 2022
« Étude sociologique de perception des risques : Les retours de l'étude »



Riskopolis, un serious game pour découvrir la concertation sur les risques industriels

Riskopolis® est un jeu de rôle et de plateau favorisant la prise de décision en situation. Chaque joueur est acteur de la concertation et pourra, au choix, devenir industriel, élu, membre d'association, représentant de la préfecture, de la Dréal, etc. Le but ? Défendre ses positions et trouver un compromis acceptable avec les autres acteurs pour réaménager le territoire.



Il faut que toutes les parties prenantes parviennent à “parler vrai”

Sociologue et chercheur, Pierre Lénéel avait été contacté par l'Icsi en 2007 pour réaliser, avec sa consœur Odile Piriou, une étude sociologique avec la perspective de mettre en place une conférence riveraine à Feyzin, commune située au sud de Lyon. Quinze ans après, Pierre Lénéel a de nouveau été choisi pour mener une étude sociologique pour la Métropole de Rouen. Entretien.



© Naita

QU'APPORTE DE PLUS UNE ÉTUDE SOCIOLOGIQUE PAR RAPPORT À UNE SIMPLE ENQUÊTE SUR LE TERRAIN ?

Pierre Lénéel : Une étude sociologique se fonde sur une méthode éprouvée. On essaie de construire un échantillon qui soit le plus significatif possible au regard des enjeux de l'étude. La conduite des entretiens se fait avec des questions très ouvertes.

Les grands résultats de l'enquête nous ont permis de constater qu'au fond il n'y avait pas une grande différence dans le rapport au risque et aux nuisances entre les catégories supérieures de Bois-Guillaume et celles plus populaires d'Elbeuf.

Pour l'étude qualitative, je suis allé à la rencontre des personnes dans quatre communes : Bois-Guillaume, Grand Quevilly, Elbeuf et Duclair. Je lançais la conversation sur les risques industriels et les nuisances, en induisant au minimum les réponses des riverains. C'était plus sur le mode d'une conversation très libre, au cours de laquelle tous les sujets pouvaient être abordés. L'idéal est de mener cette étude qualitative comme une forme de rencontre, d'enquête exploratoire. Ensuite, il faut tester les premiers résultats à plus grande échelle. Un questionnaire, dans une perspective plus quantitative, a été élaboré avec une équipe de l'université de Rouen, et a été mis en ligne par la Métropole Rouen Normandie. Il s'avère que les répondants étaient plus nombreux du côté des femmes et des catégories supérieures diplômées. Ce qui est justement intéressant, parce que j'ai rencontré sur le terrain plutôt des personnes

issues des classes populaires, pas forcément très diplômées et souvent au chômage ou dans des emplois précaires. Mais les grands résultats de l'enquête nous ont permis de constater qu'au fond il n'y avait pas une grande différence dans le rapport au risque et aux nuisances entre les catégories supérieures de Bois-Guillaume et celles plus populaires d'Elbeuf, par exemple. Enfin, il est important de rappeler qu'en tant que sociologue indépendant j'ai eu une liberté totale dans mon approche et dans la manière de mener les entretiens. C'était, me semble-t-il, un point important pour les riverains.

QUELS SONT POUR VOUS LES GRANDS AXES QUI SONT RESSORTIS DE CETTE ÉTUDE ?

P.L. : La première chose qui saute aux yeux, c'est que ce sont surtout les

nuisances qui importent aux riverains. La question du risque industriel, de l'accident, apparaît plutôt sous forme de déni, de refoulement. Le rapport de l'étude s'intitule d'ailleurs « On préfère ne pas y penser ». Je crois que c'est tout à fait révélateur, parce que si on pense vraiment aux risques, à l'explosion ou à l'accident immédiat, il devient très compliqué d'habiter à proximité d'une usine Seveso. Un autre axe fort : les usines créent de l'emploi, de l'activité économique. Pour les riverains, il faut certes les surveiller mais sans les pousser à partir. Les personnes se posent des questions également sur les conséquences de l'accident de

La question du risque industriel, de l'accident, apparaît plutôt sous forme de déni, de refoulement.

Lubrizon et des activités industrielles à moyen ou long terme sur la santé. Il y a aussi une réelle attente d'informations, à commencer par les consignes à suivre en cas d'accident. À Grand Quevilly, par exemple, beaucoup nous ont dit : « on ne connaît pas les consignes ». Il y a un fort décalage entre la communication qui est réalisée et la perception qu'en ont les personnes. Il faut donc réfléchir à la façon de mieux communiquer ou de communiquer autrement, peut-être à d'autres occasions ou par d'autres canaux. C'est un véritable enjeu pour le dispositif à venir.





POUR LA FUTURE INSTANCE DE PARTICIPATION CITOYENNE, QUELS SONT LES AUTRES ÉLÉMENTS CLÉS, SELON VOUS, À RETENIR DE L'ÉTUDE ?

P.L. : Les mots de « vérité » et de « sincérité » reviennent dans tous les entretiens, y compris les entretiens avec les industriels. Il faut parvenir « à parler vrai », et que toutes les parties prenantes soient dans une position d'écoute et de vérité, pas sur des faux-semblants ou une position défensive. De ce point de vue, le rôle d'un tiers animateur sera crucial et déterminant pour pouvoir faire respecter les temps de parole, les positions des uns et des autres, afin que tout le monde

puisse écouter l'autre. Ce n'est pas facile, mais l'expérience de la conférence riveraine de Feyzin montre que c'est possible, que l'on peut avoir des résultats. Comme à Feyzin, pour que cela fonctionne, il faut que les industriels participant à l'instance citoyenne soient ceux qui sont en mesure de décider. C'est bien sûr plus compliqué sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie qu'à Feyzin puisqu'il n'y a pas juste une raffinerie mais plusieurs sites Seveso et plusieurs communes. Cela rejoint la notion de « raison pratique » développée par le philosophe Vincent Descombes et qu'avec la sociologue Odile Piriou nous avons tentée de mettre en pratique à Feyzin. Il insiste beaucoup dans ses travaux sur l'importance de la dimension pratique dans la démocratie participative : tous ceux qui sont autour de la table doivent être impactés par les décisions qui sont prises. Il faut garder ça en tête : on ne prend pas des décisions pour les autres.

Les mots de « vérité » et de « sincérité » reviennent dans tous les entretiens, y compris les entretiens avec les industriels.

POUR ALLER PLUS LOIN

La conférence riveraine – Et si on en parlait ?

2 min.30 de vidéo pour tout comprendre sur cette instance de participation mise en place à Feyzin (Rhône) depuis 2007.

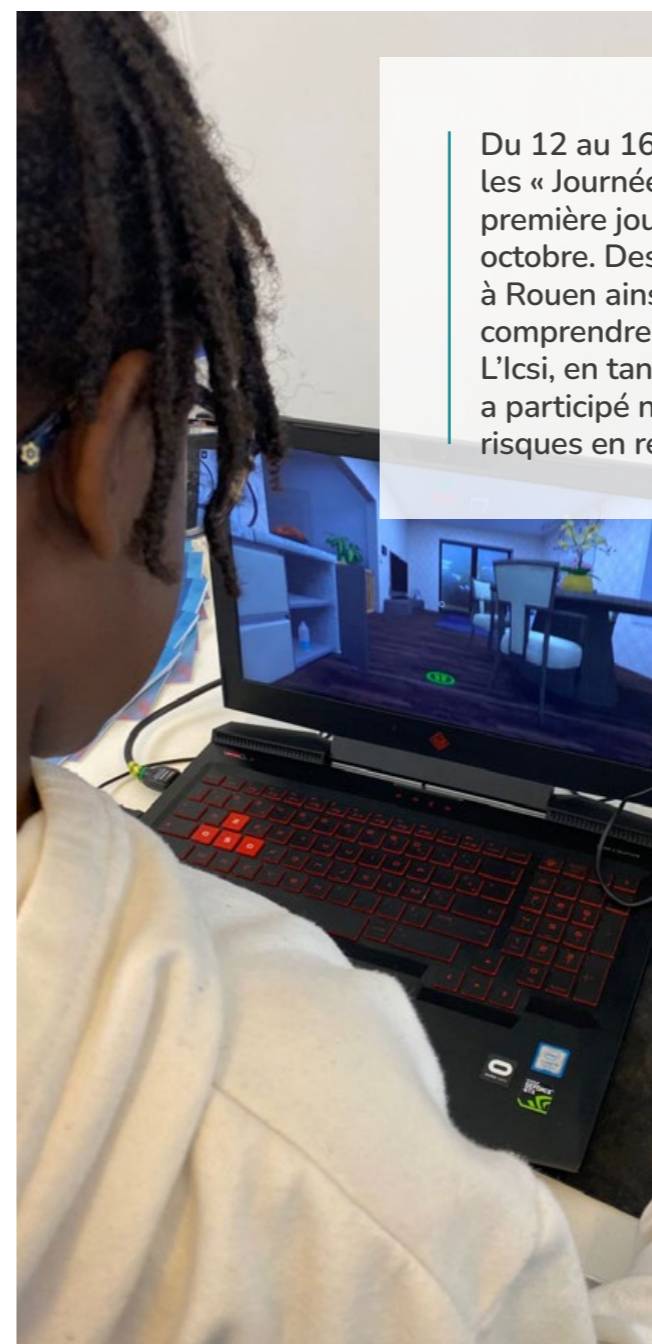


Rapport « On préfère ne pas y penser »

Rapport au risque et aux nuisances des habitants de la Métropole de Rouen de Pierre Lénéel, sept. 2022



La sensibilisation du grand public : retour sur les « Journées de la culture du risque »



Du 12 au 16 octobre 2022, la Métropole Rouen Normandie a organisé les « Journées de la culture du risque », événement labellisé pour la première journée nationale « Tous résilients face aux risques » du 13 octobre. Des animations étaient proposées au Pavillon des transitions à Rouen ainsi que dans les communes environnantes pour découvrir et comprendre comment réagir face aux risques industriels et naturels. L'Icsi, en tant que partenaire de la Métropole Rouen Normandie, y a participé notamment au travers d'un atelier de sensibilisation aux risques en réalité virtuelle.



L'immersion au service de la sensibilisation ! L'Icsi a proposé, avec son partenaire Immersive Factory, une immersion virtuelle dans un site industriel pour partir à la chasse aux risques. Pour les plus jeunes, une sensibilisation était également proposée sur la chasse aux risques à la maison. Ces ateliers avaient par ailleurs reçu la labellisation journée nationale « Tous résilients face aux risques ».



Autre temps fort proposé par l'Icsi, en partenariat avec la Fondation pour une culture de sécurité industrielle (Foncsi) : une table ronde scientifique sur le thème « Risques industriels et participation citoyenne : regard international », avec la participation d'experts internationaux comme Paolo Crivellari (Italie), Christian Delvosalle (Belgique), Corinne Gendron (Canada), Yves Blein (France) et Pierre Toulhoat (France). Cette table ronde était proposée dans la soirée du 13 octobre, et s'adressait plus particulièrement aux acteurs institutionnels et aux élus locaux.

Dessiner les contours d'une instance de dialogue efficace et pérenne à Rouen

Charlotte Goujon, vice-présidente de la Métropole Rouen Normandie, a souhaité s'appuyer sur l'expertise de l'Isi, pour accompagner la Métropole dans la mise en place d'une instance citoyenne afin d'associer les citoyens aux enjeux de sécurité industrielle. Charlotte Goujon revient, notamment, sur l'étude sociologique préalable à la création de cette instance.



POURQUOI LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE A-T-ELLE DÉCIDÉ DE LANCER UNE ÉTUDE SOCIOLOGIQUE SUR LES ATTENTES CITOYENNES ET LA PERCEPTION LOCALE DES RISQUES INDUSTRIELS ?

Charlotte Goujon : Au lendemain des incendies de Lubrizol et Normandie Logistique du 26 septembre 2019, on a bien senti qu'il y avait un réel besoin de retisser le dialogue entre les différents acteurs : industriels, collectivités et habitants. Pour réussir à mettre en œuvre une instance citoyenne efficace qui réponde vraiment aux attentes des riverains, il nous est apparu indispensable de lancer cette étude sociologique préalable en partenariat avec des acteurs indépendants, comme l'Université de Rouen, le sociologue Pierre

Lénel et l'Isi. Nous sommes convaincus que, pour réussir ce type d'initiative, il faut prendre le temps, et s'appuyer sur des experts qui ne font pas débat sur leur capacité à mener un tel projet. C'est le cas de Pierre Lénel. Le sociologue a déjà piloté l'étude préalable à la conférence riveraine de Feyzin, qui fonctionne toujours aujourd'hui quinze ans après son lancement. Dessiner les contours d'un espace efficace qui dure dans le temps était pour nous essentiel. Il n'y a rien de pire que de créer une instance de dialogue après un événement pour qu'au final elle ne réponde pas aux attentes des habitants. Dans ce cas, elle va très vite s'essouffler et faire naître une forme d'insatisfaction collective, avec un sentiment partagé de manque d'écoute de la part des citoyens comme des industriels.

VOUS AVEZ ÉVOQUÉ L'EXPÉRIENCE DE FEYZIN. VOUS A-T-ELLE INSPIRÉE ?

C.G. : Effectivement, nous avons eu des échanges réguliers avec Murielle Laurent, l'actuelle maire de Feyzin, mais aussi avec son ancien maire, Yves Blein, qui a été à l'origine de la conférence riveraine.

Il y a bien sûr les enjeux de communication et d'information au moment d'un accident, mais il ne faut pas oublier les enjeux de dialogue quasi quotidiens, notamment liés aux nuisances : bruits, fumées, odeurs...

Comme l'a montré l'étude menée sur Rouen, il y a bien sûr les enjeux de communication et d'information au moment d'un accident, mais il ne faut pas oublier les enjeux de dialogue quasi quotidiens, notamment liés aux nuisances : bruits, fumées, odeurs... La conférence riveraine de Feyzin est en cela exemplaire. Elle fonctionne dans tous les cas de figure, notamment pour les nuisances du quotidien.

JUSTEMENT, S'INTÉRESSER À CES NUISANCES DU QUOTIDIEN PEUT-IL, SELON VOUS, FAVORISER L'ANCRAGE DE LA CULTURE DE SÉCURITÉ INDUSTRIELLE ?

C.G. : Pour favoriser la culture de sécurité industrielle, il est essentiel que les citoyens aient une bonne connaissance du territoire, de ce que font les industriels, et donc des risques inhérents à leurs activités, en l'occurrence également les nuisances

au quotidien. Les industriels peuvent apporter deux types de réponse, parfois sous forme d'explication, mais aussi, pour certaines nuisances, en prenant des mesures pour les faire diminuer. C'est comme cela que nous allons réussir à créer de la confiance et de la cohabitation.

EN QUOI, SELON VOUS, LA CO-CONSTRUCTION D'UNE INSTANCE DE DIALOGUE EST-ELLE INDISPENSABLE ?

C.G. : La co-construction permet à toutes les parties prenantes d'être à l'écoute et d'avoir davantage confiance dans la création de cette instance. Il ne s'agit pas de calquer ce qui se fait ailleurs car cela pourrait ne pas être forcément en adéquation avec notre territoire compte tenu de ses spécificités, de son tissu industriel complexe avec des activités et des risques différents, etc. Dans

un contexte de co-construction, les riverains se sentent acteurs, libres de prendre la parole au sein de l'instance qu'ils ont contribué à créer. A contrario, de par leur nature même, les commissions de suivi de site (CSS) donnent l'impression d'une communication descendante de la préfecture et des industriels vers les habitants et les collectivités. Avec cette initiative, nous cherchons plutôt à créer un espace de dialogue libre.

POUR VOUS, QUELS SONT LES POINTS FORTS DES RÉSULTATS DE CETTE ÉTUDE ? CEUX QUI VOUS ONT PEUT-ÊTRE LE PLUS ÉTONNÉE ?

C.G. : Près de 500 personnes ont répondu à l'étude. La répartition géographique des répondants est assez équilibrée. L'étude donne ainsi un éclairage représentatif des attentes du territoire. Autre point fort, l'animation ou la création de cette instance par la Métropole est jugée tout à fait pertinente, cela ne fait même pas débat parmi les répondants. Cela signifie

que la Métropole est un acteur connu et reconnu sur ces sujets de culture de sécurité industrielle. Ce qui surprend assez peu finalement, c'est que les attentes et les enjeux ne sont pas les mêmes pour les habitants qui vivent à proximité des usines et ceux qui

sont plus éloignés mais qui ont été concernés par le nuage de l'incendie de Lubrizol. Les uns vont être plus enclins à discuter des enjeux du quotidien et les autres seront plus intéressés par les événements majeurs. Les nuisances quotidiennes sont ainsi beaucoup plus prégnantes chez les riverains directs. Dans la bouche de nombreux répondants qui habitent à proximité



des sites, une phrase revient souvent : « on évite d'y penser, sinon... ». Cela

signifie pour nous que nous devons bien sûr travailler à une meilleure prise de conscience et à améliorer la connaissance du risque industriel, mais nous ne devons pas en faire un sujet anxiogène afin

d'éviter une angoisse permanente des citoyens. Il faut trouver le juste milieu.

L'INSTANCE DE PARTICIPATION A-T-ELLE DÉJÀ ÉTÉ CHOISIE ?

C.G. : Nous nous donnons encore une année sous la forme d'une convention citoyenne pour continuer à travailler sur la création de cette instance. On

propose aux citoyens de travailler sur l'idée d'une instance d'une trentaine de personnes, et nous verrons ce qui ressort des échanges. Il y a encore des choses qui restent à préciser, comme la répartition entre citoyens, industriels, collectivités et autres acteurs, les sujets qui seraient évoqués, etc. Les citoyens qui ont répondu à l'étude ont aussi demandé à être formés sur un certain nombre de sujets.

QUELLE FORME PRENDRA CONCRÈTEMENT LA CONVENTION CITOYENNE ?

C.G. : D'après l'étude, les riverains veulent des réunions en présentiel mais aussi en visioconférence, parce que cela permet, notamment aux femmes actives qui ont des enfants, de pouvoir plus facilement s'investir. La convention citoyenne sera au format hybride pour tenir compte de cette contrainte. Parmi les personnes interrogées, 80 d'entre

elles se sont déclarées intéressées pour participer à cette convention. Nous avons également sollicité les conseils de quartier dans les communes où ils existent, les membres des réserves communales de la sécurité civile, etc. Nous allons mettre tout en œuvre afin que la convention citoyenne puisse tenir sa première réunion rapidement.

LA CONCERTATION EST-ELLE, SELON VOUS, UNE FORCE DE PROGRÈS ? AU-DELÀ DES RISQUES INDUSTRIELS, PENSEZ-VOUS QU'ELLE INFUSE GLOBALEMENT SUR LA QUALITÉ DU DIALOGUE ENTRE LES CITOYENS, LE TISSU SOCIOÉCONOMIQUE ET LA MÉTROPOLE ?

C.G. : Oui, nous le constatons sur tous les sujets. Aujourd'hui, en France, il y a une forte

demande de nouvelles formes de démocratie, des nouvelles formes de participation. De plus en plus d'habitants gagnent en expertise sur certains sujets. Un échange et une participation citoyenne préalables favorisent une meilleure compréhension de la décision publique. Face à l'augmentation des problématiques liées à l'environnement, à la qualité de l'air, avec des acteurs qui s'opposent parfois, il faut réussir à travailler collectivement pour avancer sur ces sujets de transition écologique, cela passe aussi par de nouvelles formes de démocratie. Notre conviction profonde est que, pour faire face aux risques majeurs du territoire qu'ils soient industriels ou naturels, la concertation doit s'appuyer sur une vraie posture de dialogue et de transparence des parties prenantes.



UN NOUVEAU PROJET

Gestion des risques industriels : travaillons ensemble !

Les grandes lignes des attentes des citoyens rouennais sont désormais connues, mais il reste de nombreux points à affiner pour aboutir à la création d'une instance de dialogue pérenne. En effet, les outils, les méthodes, les moyens, l'organisation, la composition, le pilotage de l'instance... sont autant de sujets à étudier pour aboutir à une proposition d'organisation qui puisse répondre aux attentes exprimées. Pour la Métropole Rouen Normandie, ces sujets doivent être travaillés avec les citoyens. Une phase de co-construction de l'instance s'ouvre en 2023 et la population est invitée à y participer. **Pour travailler sur la création d'une instance définitive, la Métropole Rouen Normandie souhaite organiser une phase de préfiguration participative avec un groupe citoyen dont les travaux auront vocation à initier un travail de fond sur les outils et méthodes à mettre en œuvre sur le territoire pour répondre aux attentes exprimées sur la prévention et la gestion des risques industriels.** Il est proposé d'organiser au minimum 5 réunions de travail sur toute l'année 2023. À l'issue de ces 5 réunions, il est visé l'édition d'une feuille de route pluriannuelle d'une instance de dialogue dont l'installation est prévue en janvier 2024.

Source : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/demarche-participative/gestion-des-risques-industriels-travaillons-ensemble>



PARTIE 2

Regard international sur la participation citoyenne

En partenariat avec l'Icsi et la Métropole Rouen Normandie, la Fondation pour une culture de sécurité industrielle (Foncsi) a organisé, le 13 octobre 2022, une table ronde scientifique sur le thème « Risques industriels et participation citoyenne : regard international ». Cette conférence s'inscrivait dans le cadre des « Journées de la culture du risque », instaurées par la Métropole. Des experts ont apporté leur point de vue scientifique sur le contexte de la concertation et de la participation citoyenne, en Europe (Italie, Belgique et France) et outre-Atlantique (Québec). Cette table ronde a été animée par Pierre Toulhoat, géologue-géochimiste, président du conseil scientifique de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). L'occasion de décrypter, avec Caroline Kamaté, responsable de programmes à la Foncsi, les difficultés et les réussites des instances citoyennes qui ont été mises en place ces dernières décennies.

Zoom sur quatre territoires en France et à l'étranger concernés par les risques industriels

Comment l'Italie, la France, la Belgique et le Québec font-ils de la prévention des risques industriels, gèrent-ils un accident et deviennent-ils résilients ? Les citoyens sont-ils impliqués à chaque étape ? Réponse avec quatre experts.



En Italie



Paolo Crivellari, sociologue de l'Université de Toulouse (France)

PRÉVENTION En Italie, on observe deux paradoxes. Tout d'abord, alors que l'Italie a vécu l'accident de Seveso en 1976, aucun dispositif de cadrage au niveau national n'a été créé concernant l'information et la communication aux citoyens, contrairement à ce que l'on a observé en France avec les CLIC (comités locaux d'information et de concertation) institués après la catastrophe d'AZF et devenus depuis les CSS (commissions

de suivi de site). Deuxième paradoxe, **il existe des initiatives locales innovantes qui, cependant, n'ont pas d'équivalent en Europe et sont méconnues.** Par exemple le SIMAGE (système intégré pour le monitoring environnemental et la gestion de l'urgence) a été mis en place sur le site pétrochimique de Porto-Marghera, situé dans la commune de Venise. Le SIMAGE est un dispositif innovant d'un point de vue technologique aussi bien qu'organisationnel, puisqu'il est le fruit d'une collaboration entre le secteur public (l'agence pour l'environnement) et le privé (les usines du site). Il propose un monitoring

environnemental des substances polluantes dans l'air et mesure en temps réel, 24 heures sur 24, l'émission de substances toxiques. Sur place, dans une salle dédiée, un personnel spécialisé analyse les données collectées. En cas de dépassement des seuils, l'alerte est donnée. Cependant, même s'il fonctionne bien d'un point de vue institutionnel, le SIMAGE provoque une certaine méfiance des citoyens qui n'y sont que très peu associés et qui y voient une certaine collusion entre la Région et les instances de la décentralisation (les pouvoirs publics qui ont une mission de contrôle) et les industriels (les « contrôlés »). Plus généralement, **le modèle de gouvernance des risques industriels en Italie est très technocratique, ce qui a des**

vertus d'efficacité, mais le citoyen est peu convoqué, ce qui pose des problèmes de légitimité.

GESTION DE CRISE En Italie, la communication entre les acteurs institutionnels concernés par la gestion de crise est compliquée car ils sont très nombreux et, même s'ils sont très compétents, ils ont parfois du mal à se coordonner. D'autre part, cette complexité institutionnelle a des répercussions sur la communication entre les acteurs institutionnels et le grand public qui manque de visibilité sur la gestion de crise. On peut néanmoins souligner des initiatives locales vertueuses d'implication citoyenne, comme par exemple, toujours dans le cadre du SIMAGE

de Porto-Marghera, les citoyens volontaires du Groupe information protection sécurité (GIPS) qui, en cas d'urgence, peuvent être des relais d'information auprès de la population.

POST-CRISE Du côté des citoyens, suite à un événement catastrophique, on ne veut surtout pas revenir à la situation d'avant. Le message de résilience porté par les pouvoirs publics n'est pas « absorbé » de la même manière par les citoyens. La résilience n'est pas forcément un sujet qui les intéresse. **Revenir à la situation précédente peut sous-entendre qu'on rencontrera les mêmes problèmes qui ont conduit à la catastrophe. Il faut plutôt travailler à éviter la crise.**



En Belgique



Christian Delvosalle, professeur de génie des procédés chimiques et biochimiques à l'Université de Mons (Belgique)

PRÉVENTION Les directives européennes sur les risques majeurs sont relativement contraignantes et rendent obligatoire la participation du public. Pourtant, dans la plupart des pays leur application n'est pas évidente. En Belgique, la participation du public se fait à plusieurs niveaux. Tout d'abord, celui de l'aménagement du territoire en cas d'implantation ou de modification de site avec le « permis d'environnement ». Ensuite, celui de la « vie quotidienne » d'un site, avec

les comités d'accompagnement du « permis d'environnement » qui sont moins formalisés que les CSS françaises et ne sont pas systématiquement mis en place. En région wallonne, **les comités d'accompagnement sont aussi des lieux d'échanges sur les problématiques des risques avec les industriels, le pouvoir politique et les riverains. Certains fonctionnent bien, d'autres sont un échec en raison de conflits entre les parties prenantes.**

La mobilisation citoyenne varie en fonction du contexte et de l'histoire du territoire.

GESTION DE CRISE En Belgique aussi, la gestion de crise est complexe en raison des nombreux intervenants, du ministère de l'Intérieur jusqu'au bourgmestre en passant par

les gouverneurs de province. **Pour impliquer les citoyens, il faudrait faire des exercices grandeur nature avec le public, mais c'est difficile.** Une possibilité pourrait être d'utiliser la réalité virtuelle, les jumeaux numériques ou la modélisation en 3D. Le système BE-Alert permet d'être alerté en cas d'accident industriel ou naturel, encore faut-il que l'information soit reçue et comprise.

POST-CRISE Il faut distinguer les crises ayant un impact de courte durée et les crises qui vont avoir des impacts à long terme, comme les pollutions des nappes phréatiques. Nous n'avons actuellement aucun modèle correct permettant de gérer ce dernier genre de situation. Il y a un vrai travail à faire.

En France



Yves Blein, ancien député du Rhône, ancien maire de Feyzin (France) et ancien président de l'association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (Amaris)

50 % par l'industriel et à 50 % par la mairie. Il permet que les débats soient animés par un tiers extérieur, de financer une contre-expertise ou une newsletter, etc. Quinze ans après sa création, son taux de participation est encore de 80 %. C'est vraiment un outil d'animation, de vulgarisation, de connaissance réciproque et de construction de confiance.

PRÉVENTION Les dispositifs réglementaires ne répondent pas en général aux problèmes d'animation de la discussion sur les questions de risques avec le public. À Feyzin, le sujet de la raffinerie étant au cœur des préoccupations des habitants, une expérience participative alternative est en place depuis 2007, la conférence riveraine. Une cinquantaine d'habitants volontaires se sont engagés à y participer. De même pour le directeur du site et le maire. **L'objectif de ce dispositif est de « lever les mystères » sur ce qui se passe dans l'industrie, de déconstruire les idées reçues et de résoudre des problèmes en lien avec la cohabitation industrie-riverains.** Elle se réunit 4 fois par an. Son budget est financé à

GESTION DE CRISE La multiplicité des émetteurs d'information, notamment les médias et les réseaux sociaux, rend difficile la maîtrise de la communication en cas de crise. En tant que maire, Yves Blein a déclenché à plusieurs reprises le plan communal de secours pour vérifier la bonne coordination entre tous les intervenants. À Feyzin, on fait en sorte de sensibiliser régulièrement la population à la gestion de crise.

POST-CRISE À la suite de la loi Bachelot, une convention a permis la prise en charge des coûts des travaux chez les riverains en prévention des risques industriels. Aujourd'hui, moins de 30 % ont réalisé ces travaux alors que cela ne leur coûte rien...

PETIT GLOSSAIRE DE LA CONCERTATION ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

CLIC
Comités locaux d'information et de concertation (France)

CSS
Commissions de suivi de site (France)

SIMAGE
Système intégré pour le monitoring environnemental et la gestion de l'urgence (Italie)

GIPS
Groupe information protection sécurité (Italie)

BE-Alert
Système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence (Belgique)

BAPE
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (Québec)

CNDP
Commission nationale du débat public (France)

Au Québec



Corinne Gendron,
sociologue à
l'Université du Québec
à Montréal (Canada)



! PRÉVENTION

Au Québec, l'aménagement du territoire et l'évaluation d'impact environnemental et social sont deux vecteurs à travers lesquels on va anticiper le risque et où les citoyens vont être amenés à participer. L'aménagement du territoire est de compétence provinciale, il relève des municipalités qui déposent des projets de plans systématiquement soumis à consultation publique. Dans le cas d'une implantation d'activités industrielles à risque, une norme fédérale définit des périmètres de protection. Cependant, le respect de ces zones n'est pas obligatoire puisque l'aménagement du territoire est de juridiction provinciale et non fédérale, et n'a pas intégré cette norme à sa réglementation. Une fois le projet défini, l'évaluation d'impact environnemental et social est enclenchée. Dans ce cadre, les citoyens participent notamment à la définition des termes de référence de l'évaluation d'impact. Ensuite, une fois l'évaluation d'impact complétée, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), tout comme la CNDP en France (Commission nationale du débat public), organise la concertation citoyenne autour du projet. Cependant, outre sa fonction de garant de la concertation, le BAPE a aussi une fonction de commissaire enquêteur, contrairement à la CNDP, et peut diligenter des expertises. Il fournit donc un rapport comprenant non seulement les avis des citoyens, mais aussi ses propres analyses. Sur la base de ce rapport ainsi que de l'analyse environnementale réalisée

par le ministère de l'Environnement, le projet est autorisé ou retoqué. Enfin, très souvent, les décrets d'autorisations comprennent des recommandations sur la composition et le fonctionnement de Comités de suivi dont la mise en place n'est pas obligatoire (contrairement aux CSS françaises), mais de plus en plus fréquente.

🚒 GESTION DE CRISE

Le Québec a fait face à relativement peu de désastres industriels jusqu'à présent. Lors de la catastrophe de Lac-Mégantic en 2013 où un train chargé d'hydrocarbures a causé un gigantesque incendie, la moitié du centre-ville a disparu. La mairesse est devenue une héroïne parce qu'elle a géré la situation de façon extraordinaire, avec bon sens. La communication de l'entreprise envers la population, la participation des citoyens ne peut se limiter au temps de la crise. **Une des clés réside dans l'implication en amont. On devrait développer une culture de la communication citoyenne et de la participation publique chez les industriels.** Plutôt que de considérer leurs riverains comme des gens à qui il faut inculquer une « culture du risque », en instaurant un dialogue, une relation avec eux, les industriels pourraient bénéficier du savoir pratique des citoyens qui connaissent et « vivent » leur territoire au quotidien. Cela permettrait de compléter les modélisations abstraites, de les incarner et de les bonifier.

✓ POST-CRISE

La résilience n'est pas toujours possible. Au Québec, par exemple,

un lien entre le taux de cancer des enfants et les émanations d'arsenic émises depuis des années par une fonderie commence seulement à être reconnu comme possible après de nombreuses alertes de médecins et un récent rapport scientifique. Dans ce cas, loin d'être dans la résilience, on est dans l'entretien d'une fracture entre travailleurs de l'usine qui pourraient perdre leur travail si on fermait cette usine incapable de se moderniser pour réduire ses émissions, et les citoyens qui craignent pour la santé de leurs enfants. **Plutôt que de rester dans une posture d'opposition entre citoyens et travailleurs, les choses pourraient être présentées de manière plus constructive. On devrait mieux documenter les situations où les sociétés ne se relèvent pas d'une crise.**

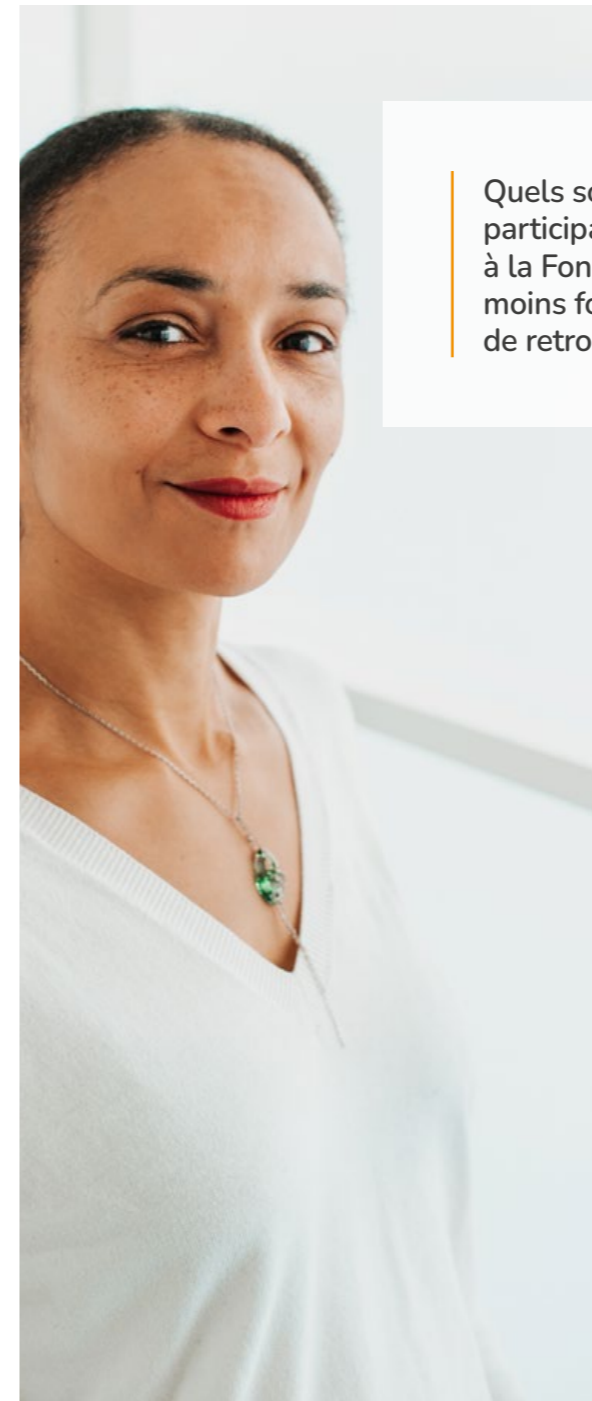
POUR ALLER PLUS LOIN

📺 Vidéo

Découvrez en vidéo les échanges des experts de la table ronde « Risques industriels et participation citoyenne : regard international »



Décryptage des difficultés et réussites d'instances citoyennes



Quels sont les freins et les leviers de réussite des instances de participation citoyenne ? Caroline Kamaté, responsable de programmes à la Foncsi, revient sur quelques dispositifs réglementaires, certains moins formalisés et d'autres volontaires, qui tentent tant bien que mal de retrouver un espace de dialogue apaisé.

En France, il existe une variété d'instances visant à favoriser la participation citoyenne dans le cadre des risques industriels. Certaines cependant peinent à ancrer un dialogue transparent pour une culture de la sécurité partagée dans la durée.

DES CLIC AUX CSS, DES DISPOSITIFS DE CONCERTATION RÉGLEMENTAIRES À L'INFORMATION DESCENDANTE

À la suite de l'accident d'AZF, survenu en 2001, les comités locaux d'information et de concertation (CLIC) avaient été mis en place en 2003 dans le cadre de la loi Bachelot sur la prévention des risques technologiques. Il s'agissait de dispositifs obligatoires dont la mission était notamment d'assurer la concertation liée à l'élaboration des plans de prévention des risques

technologiques (PPRT). Avec la loi Grenelle 2, ils ont évolué vers les commissions de suivi de site (CSS), qui ont également remplacé les commissions locales d'information et de surveillance (CLIS) relatives aux installations de traitement des déchets. « Comme les CLIC, les CSS se composent de cinq collèges : les industriels, les collectivités, l'État, les salariés des sites concernés et les riverains ou les associations de protection de l'environnement. Outre les risques d'accident majeur, leurs missions sont élargies aux questions environnementales, notamment les nuisances. Entre l'acronyme du CLIC et celui de la CSS, le terme de concertation a disparu... », souligne Caroline Kamaté, responsable de programmes à la Foncsi. Dans la pratique, les CSS, qui sont généralement coordonnées par le préfet ou son représentant, sont perçues par les riverains comme des organes d'information



Souvent, les instances de participation finissent avec le temps par avoir du mal à mobiliser les citoyens.

descendante, technocratiques et souvent trop techniques. « Ce sont des sachants qui parlent aux sachants. Ce n'est pas adapté aux attentes des citoyens. Les agents de l'État ne se posent sans doute pas assez la question de comment le citoyen reçoit ces informations. Si les riverains ne disposent pas du bagage technique des acteurs institutionnels, ils ont des savoirs d'usage. Savoir discuter, instaurer le dialogue, ce n'est pas forcément inné. Un axe de progrès serait d'instaurer

une culture de la participation chez tous les acteurs. Malgré ces quelques critiques, en tant que structure réglementaire, la CSS reste l'organe le plus décisionnaire », nuance Caroline Kamaté.

LES SPPI, DES STRUCTURES MOINS FORMALISÉES

Les secrétariats permanents pour la prévention des pollutions industrielles (SPPI), moins formalisés que les CSS, sont nés dans les années 1970 autour de l'étang de Berre. Ils ont ensuite fleuri ailleurs en France. « Petit à petit, ces structures sont devenues plus institutionnalisées. Elles font désormais partie du paysage participatif connu et établi sur les territoires, en lien avec les risques et les pollutions », précise Caroline Kamaté.

LA CONFÉRENCE RIVERAINE DE FEYZIN, UN EXEMPLE D'INSTANCE VOLONTAIRE RÉUSSIE

En parallèle d'instances réglementaires comme les CSS, des initiatives se sont développées de manière volontaire, telle la conférence riveraine de Feyzin. Cette instance de concertation a vu le jour en 2007, dans la ville de Feyzin. Elle est née de la volonté très forte du maire de la ville et du directeur de la raffinerie de créer une instance pour améliorer la cohabitation entre les riverains et la raffinerie. « L'Inci avait à l'époque soutenu les recherches sociologiques qui ont conduit à définir les principes de la démarche. Cette instance tripartite réunit l'industriel, la mairie et les riverains, qui sont majoritaires et ont participé à sa

création et à définir ses règles », explique Caroline Kamaté. Les relations entre les riverains et la raffinerie se sont améliorées, d'autres industriels ont rejoint le dispositif. « Les parties prenantes se comprennent mieux. C'est très convivial, on discute, on s'explique. La conférence riveraine est même représentée au sein de la CSS, assurant ainsi une articulation entre les deux instances. La conférence riveraine fonctionne bien. La preuve : elle a été créée au départ pour trois ans... elle existe toujours ! », se réjouit Caroline Kamaté. Souvent, les instances de participation finissent avec le temps par avoir du mal à mobiliser les citoyens. « C'est difficile de maintenir la mobilisation sur les risques

industriels d'accident majeur, notamment parce que c'est un sujet anxieux. La conférence riveraine de Feyzin, elle, ne désemplit pas. L'instance est ouverte aux problématiques de nuisances, qui intéressent beaucoup les citoyens. Ils se sentent concernés au quotidien. Ils ont le sentiment de pouvoir participer au processus de décision, de pouvoir apporter leur pierre à l'édifice pour l'intérêt collectif sur un sujet qui affecte leur vie au quotidien. Réussir à mobiliser les citoyens dans la durée pour une culture de sécurité partagée à l'échelle du territoire est un réel défi. Mais ce défi mérite d'être relevé car ce genre d'initiatives est une vraie source de progrès pour le vivre ensemble », conclut Caroline Kamaté.

REPÈRES

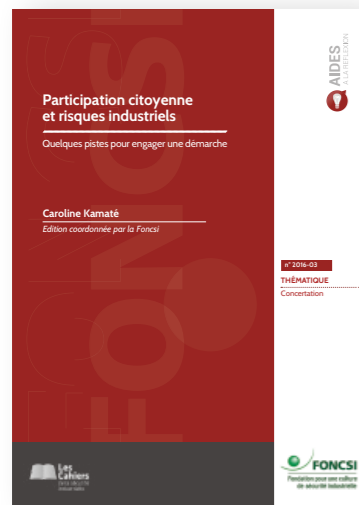
LES PRINCIPAUX FREINS

- Fonctionnement technocratique, information descendante et trop technique
- Faible fréquence des réunions
- Déficit de confiance des parties prenantes
- Déséquilibre de représentation, avec par exemple une présence trop faible des riverains
- Démarches de concertation « alibi », à visée manipulatoire, parfois arrêtées du jour au lendemain
- Manque de culture de participation des agents de l'État
- Manque de temps et de moyens, notamment financiers pour conduire par exemple des études et analyses

LES PRINCIPALES CLÉS DE RÉUSSITE

- Comprendre les attentes des citoyens grâce à une étude sociologique
- Élargir le sujet des risques technologiques aux nuisances, pollutions et autres préoccupations riveraines liées à l'industrie à risque
- Coconstruire l'instance de participation avec les citoyens
- Obtenir un équilibre de la représentation des parties prenantes
- Avoir une volonté de transparence
- Être conscient des intérêts divergents pour trouver ensemble des solutions
- Organiser des réunions hybrides et régulières trois à quatre fois par an
- Mettre en place des formations pour les parties prenantes pour créer une culture commune, développer la culture de la participation chez les décideurs et les agents de l'État ainsi qu'une culture de la sécurité industrielle chez les riverains
- Développer des actions variées, concrètes et expérientielles : visites d'usine, cartographies pour visualiser les risques, initiatives de science citoyenne, etc.
- Mieux associer les collectivités aux politiques publiques nationales

Pour poursuivre sur la thématique



PARTICIPATION CITOYENNE ET RISQUES INDUSTRIELS

Après un panorama et une analyse de la concertation sur les risques industriels en France, ce « Cahier » propose des pistes pour engager une démarche de participation citoyenne. Les textes sont étayés d'exemples concrets et de paroles de riverains issus, entre autres, de la conférence riveraine de Feyzin, de la concertation lancée à Salaise-sur-Sanne, des travaux menés autour des PPRT dans le Dunkerquois...



RISQUES INDUSTRIELS ET TERRITOIRES : COMMENT AMELIORER L'ALERTE AUX POPULATIONS ET LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Les accidents industriels récents mettent en lumière des dysfonctionnements dans la communication de crise, la coordination et l'information des parties prenantes, mais aussi une certaine défiance des citoyens envers les industries à risque et les pouvoirs publics.



RISKOPOLIS, UN SERIOUS GAME POUR DÉCOUVRIR LA CONCERTATION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS

Riskopolis® est un jeu de rôle et de plateau favorisant la prise de décision en situation. Chaque joueur est acteur de la concertation et pourra, au choix, devenir industriel, élu, membre d'association, représentant de la préfecture, de la Dreal, etc. Le but ? Défendre ses positions et trouver un compromis acceptable avec les autres acteurs pour réaménager le territoire.



Et toute notre rubrique en ligne dédiée aux « Risques Industriels et territoires »



